

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Poitou-Charentes | 2008

Faye-sur-Ardin – Voie communale n°16

Emmanuel Barbier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/1169>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Emmanuel Barbier, « Faye-sur-Ardin – Voie communale n°16 », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Poitou-Charentes, mis en ligne le 01 mars 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/1169>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Faye-sur-Ardin – Voie communale n°16

Emmanuel Barbier

Identifiant de l'opération archéologique : 204764

Date de l'opération : 2008 - 2009 (SP)

- 1 Le village de Faye sur Ardin s'est développé au nord de la plaine calcaire de Niort (Deux-Sèvres) découpée par de nombreuses vallées. Le bourg est assis sur un plateau dominant l'une de ces vallées sèches, la « Vallée d'Ardin ».
- 2 La fouille fut motivée par un projet immobilier dont la surface d'aménagement s'étend sur 5 000 m². Ce projet avait donné lieu au cours du mois de mars 2006 à un diagnostic archéologique prescrit par le service régional de l'Archéologie. La localisation de la parcelle entre l'église dédiée à Saint-Vivien (XIII^e s.) et le bourg actuel suggérait la présence d'une occupation plus précoce.
- 3 Quatre tranchées de diagnostic avaient été réalisées sur le terrain afin d'évaluer la présence éventuelle de vestiges archéologiques. Cette opération avait permis de mettre au jour de nombreuses structures (trous de poteaux, silos, voieries) attribuées pour la plupart au Moyen Âge (X^e s.-XI^e s.) à l'exception d'une voirie probablement aménagée dès la période antique.
- 4 Réalisée dans des conditions climatiques souvent très difficiles, la fouille a débuté le 13 octobre pour s'achever le 5 décembre 2008. Toutefois la densité et la qualité des vestiges découverts imposent une prolongation menée au début de l'année 2009. Ainsi la rédaction de cette notice ne tient pas compte de l'ensemble des données issues principalement des études (céramique, mobilier ferreux, archéozoologie, anthropologie, géomorphologie, anthracologie, carpologie). Les premiers résultats font état d'une occupation relativement dense répartie de part et d'autre d'une voirie orientée nord-sud. Deux phases d'occupation très distinctes ont pu être observées pour la période médiévale. Celles-ci se manifestent tant dans le développement de l'habitat que dans la

topographie funéraire. Toutefois ces observations de terrain seront complétées à l'issue des différentes études.

- 5 Trois états de voirie ont pu être observés depuis la période antique jusqu'à la période médiévale. Cet espace relativement large (environ 11 m) se distingue par de nombreuses ornières. Toutefois un état de cette voirie (deuxième phase d'aménagement) en semble dépourvu suggérant une possible chaussée piétonnière.
- 6 Ces voiries sont complétées par un parcellaire qui semble établi de part et d'autre de celle-ci, à l'exception de probables fossés de « drainage » associés soit aux bâtiments, soit aux aires d'ensilage.
- 7 Aux abords de cet axe de circulation, l'occupation observée appartient essentiellement au Haut Moyen Âge (depuis le IX^e s. jusqu'à la fin du XI^e s.). Il s'agit d'une occupation rurale comptant au moins sept bâtiments. Ceux-ci se concentrent sur la partie méridionale du site, à l'ouest des voiries. Trois d'entre eux reposent sur des poteaux (cabanes) alors que des maçonneries très arasées peuvent être distinguées pour les deux autres. Deux bâtiments adoptent un plan en abside. L'un est maçonné à l'aide de gros blocs calcaire dépourvus de liant. Un four maçonné fut observé aux abords immédiats. Toutefois la nature très arasée des structures ne permet pas d'associer ces deux aménagements (bâtiment mixte ?). De même de nombreux foyers ont pu être dégagés au sein de ces bâtiments.
- 8 Deux bâtiments excavés ont été observés sur la frange méridionale du site (Fig. n°1 : Bâtiment excavé). Peu éloignés (3 m), ils sont localisés en limite d'emprise. Pour cela leur fouille n'a pu être réalisée de manière exhaustive. L'un présente une façade maçonnée en moellons complétée par des poteaux latéraux. Sa largeur atteint 3,40 m. Un foyer occupait la partie centrale de la structure. L'autre bâtiment excavé localisé à proximité du premier semble entièrement maçonné à l'aide de moellons calcaire très grossièrement équarris. A priori plus large (5 m), une fosse est aménagée sur sa périphérie orientale. Elle est complétée par un fossé taillé en « V ». Orienté est-ouest, son observation demeure incomplète. Toutefois, les observations relatives tant à son profil qu'à son comblement participent probablement au drainage du bâtiment.
- 9 Par ailleurs, cinq importantes batteries de silos ont été dégagées. Celles-ci regroupent plus d'une centaine de structures similaires. La profondeur des creusements est très variable (entre 0,50 m et 2 m). La nature des graminées conservées sera précisée au cours de l'étude. La plupart des silos ont servi de dépotoir et ont livré par conséquent un abondant mobilier très divers. A cet égard, de nombreux fragments de meule ont été mis au jour aux abords des silos.
- 10 Enfin neuf aires d'inhumation ont été découvertes au cours du décapage révélant ainsi une cinquantaine de sépultures. Parfois isolées, ces sépultures se répartissent sur l'ensemble du site archéologique, tantôt aux abords des zones d'habitat, tantôt aux abords des voiries. Parmi ces sépultures isolées, le mode d'inhumation privilégié est la pleine terre. Seules cinq sépultures en coffre ont été observées. Un groupe plus important d'individus (vingt et un) se concentre sur la partie méridionale de l'emprise suggérant une modification des « coutumes » funéraires. Ce groupe compte notamment deux sépultures doubles. L'absence de sépultures en coffre parmi cette population semble confirmer cette évolution de la topographie funéraire. La construction de l'église Saint-Vivien impose probablement ce regroupement au cours du Moyen Âge classique (XII^e s.-XIII^e s.).

- 11 Au-delà des seules modifications propres à la topographie funéraire, c'est l'ensemble du « village » qui se déplace vers le bourg actuel au cours du XII^e s. Les motivations d'un tel déplacement ne sont pas précisément appréhendées. Toutefois les diverses mentions de « mottes » localisées dans le village actuel impliquent la présence d'une fondation castrale qui aurait pu générer le développement d'un nouveau noyau de population.
- 12 BARBIER Emmanuel
-

ANNEXES

Fig. n°1 : Bâtiment excavé



Auteur(s) : Martins, D.. Crédits : Martins, D (2008)

INDEX

Index chronologique : Antiquité, IXe siècle apr. J.-C., Moyen Âge, Xe siècle apr. J.-C., XIe siècle apr. J.-C.

Thèmes : cabane, castro, dépotoir, drainage, fossé, four, foyer, habitat, habitat groupé, maçonnerie, meule, moellon, nécropole, occupation du sol, parcellaire, pratique funéraire, silo, tombe en coffre, tombe en pleine terre, trou de poteau, voirie

opération Sauvetage programmé (SP)

Index géographique : Poitou-Charentes, Deux-Sèvres (79), Faye-sur-Ardin

AUTEURS

EMMANUEL BARBIER

INRAP